



Retard de salaire régulier

Par **sme47**, le **04/08/2008** à **13:54**

bonjour,

je travaille depuis 2ans dans la meme societe et mon patron ne nous paye pratiquement jamais en temps voulu, parfois meme avec plus de 20j de retard, en faisant valoir que l'entreprise est en difficulté, que c'est donc à nous de produire plus quitte à bosser plus de 12h par jour. C'est à chaque fois que nous commençons à le menacer de poursuite qu'il trouvait l'argent nécessaire quitte à ce que se soit d'autres personnes qui nous paye . Je ne peux plus supporter cette situation.

Puis-je demander une rupture de contrat? quelles sont les démarches à suivre? puis-je appuyer cette demande avec mes relevés de comptes des mois précédents?

Merci d'avance